PANATHLON INTERNATIONAL

Ludis Iungit

DÉCISIONS adoptées par le Comité de Présidence 17 février 2023 – Milan poursuivi même le 24 février 2024 – en virtuel

01/23/CP
Approbation procès-verbal CdP 6 décembre 2022

Le CdP,
vu le procès-verbal ci-annexé,
aucune observation n'ayant été formulée par les présents,
décide
- de l'approuver en l'état.

02/23/CP
Projet "Sport et environnement" - amendement décision 24/22/CI

Le CdP,
vu la décision 24/22/CI,
vu la suggestion du Conseiller International Chinellato,
décide
- de confirmer la décision ci-dessus en ajoutant la spécification NAUTIQUES comme suit:
"être en faveur de la réalisation d'une "Plaque Éthique" à remettre aux Clubs NAUTIQUES des Villes Maritimes où il y a un Club Panathlon International.

03/23/CP
Projet "Sport et environnement" résultats de la réunion avec les dirigeants de One Ocean

Le CdP,
vu les rapports du Président et du Conseiller international Chinellato concernant cette réunion,
vu qu'un accord de collaboration a déjà été signé en 2019, juste avant la pandémie,
vu que les présents sont de l'avis de la mettre en œuvre par le biais d'une voie commune comportant de nouvelles actions concrètes,
vu que:
- les objectifs, et en particulier la défense de l'environnement, sont les mêmes et le PI est un partenaire important,
- la protection de l'environnement figure également dans l'Agenda 2020+5 du COI et dans la recommandation 10 de l'ONU,

vu également la suggestion du Past-Président, Rédacteur en chef, pour le développement du projet,
décide
- de prendre acte de la souscription d'un projet spécifique annexé aux documents de la réunion,
- de convenir de son fonctionnement par la réalisation de deux événements :
- le premier, commun, au mois de mars prochain en concomitance avec les rencontres prévues à Rapallo du 22 au 24, pour sensibiliser et impliquer les Clubs Nautiques du territoire à souscrire la Charta Smeralda à travers le Panathlon Club de Rapallo et éventuellement de Gênes,
- ensuite en identifiant d'autres moments de collaboration à l'occasion de la Semaine Internationale des Océans qui au lieu à Milan le 8 juin de chaque année,
- de mandater le membre du Conseil International Chinellato pour présenter et pour partager le projet, en cas de participation, à l'Assemblée DI,

VILLA QUEIROLO
Via Aurelia Ponente 1 - 16035 Rapallo (GE) - I
Tel. +39/0185/65295-6 - Fax +39/0185/230513
www.panathlon-international.org
Cod. fisc. 80045290105 - P.IVA 02009860996

- de prendre note de la suggestion du Past-président, qui rappelle que les Clubs, anticipant les temps, ont déjà fait ce genre d'expérience en envoyant du matériel pour la Revue, qui peut être mis à disposition.

04/23/CP
Trésorier: Situation financière
- Remboursement des frais de gaz et d'électricité siège Villa Queirolo

Le CdP,
vu le document ci-annexé,
vu le rapport du Trésorier sur la situation financière en 2022,
vu qu' en 2022 en ce qui concerne les coûts :
- plusieurs événements ont été réalisés pour lesquels des provisions avaient été faites dans le budget 2021,
- la municipalité de Rapallo a exigé, à la surprise générale, des arriérés pour les années 2018/2022 des services de gaz et d'électricité pour le siège de Villa Queirolo,
- les indemnités de licenciement des employés ont augmenté en raison de l'inflation,
- d'autres coûts ont augmenté et continueront à le faire dans les années à venir,

en ce qui concerne les recettes :
- le CIO a diminué sa contribution,
- le nombre de membres a du mal à augmenter,
- les PCU n'ont plus le parrainage de l'Université d'Anvers, mais le Président du Comité du PCU est en contact avec une autre université pour établir un nouvel accord,

en tenant compte, toutefois, du fait que :
- un travail considérable a été accompli pour fermer les clubs qui avaient des arriérés depuis plusieurs années
- la faible augmentation du nombre de membres avait déjà été budgétisée et des provisions avaient donc été constituées,

après en avoir délibéré,
après consultation des Commissaires aux Comptes,
vu la tendance à la baisse des membres de tous les Clubs Service,
après consultation du Trésorier qui dit que les dépenses n'ont pas dépassé le budget prévu mais que des dépenses extraordinaires ont été ajoutées,
décide
- de mandater le Trésorier, en collaboration avec le Président et le Secrétaire général :
 - pour organiser une réunion afin d'envisager toutes les possibilités d'économies pour faire face à la situation qui s'est créée (moins de revenus et plus de coûts), en tenant compte du fait que :
 - le personnel est numériquement au plus bas et indispensable pour mener à bien le volume actuel de travail et d'activités de notre Mouvement,
 - des réserves existent, mais il faut veiller à ce que les frais de subsistance soient couverts par les revenus,
- pour étudier la possibilité d'organiser une réunion du Comité des Présidents de District en Amérique du Sud (voir point suivant),
- de mandater le Trésorier pour préparer un rapport pour le CCC,
- de mandater le Secrétaire général pour mettre ce sujet à l'ordre du jour des CI de mars (approbation du budget) et de juin (propositions d'économie).

05/23/CP
Personnel du Secrétariat général

Le CdP,
après consultation du Secrétaire Général sur le remplacement de la Responsable de la Communication et de la Revue, Emanuela Chiappe,
vu qu'elle est en congé de deux ans (loi 104) et devrait reprendre le travail en 2024 et ensuite prendre sa

retraite,
considéré également que le personnel est à peine suffisant pour faire face aux activités de développement et de connaissance du Panathlon International,
vu les difficultés rencontrées dans la recherche d'une personne chargée de ce rôle, mais ayant trouvé un profil adapté aux tâches à accomplir,
après consultation:
- du Past-Président, Directeur de la Revue, qui considère qu'il est nécessaire d'évaluer le profil également en pensant à l'avenir et à la Revue,
- du Membre du Collège des Commissaires aux Comptes, qui, en tant que journaliste, souligne la nécessité de réfléchir à un responsable social pour dialoguer avec la tranche d'âge la plus jeune,

décide

- de prendre acte et d'approuver le choix de Giorgia Pignatelli, qui prendra ses fonctions le 1er mars 2023 avec un contrat à durée déterminée.

06/23/CP
Championnats de ski - Sondrio 5-11 mars 2023

Le CdP,
vu les documents annexés,
après consultation du Secrétaire Général,
examiné avec attention la demande reçue du Président du Club,
en soulignant que:
- diverses sont les initiatives des Clubs du Panathlon qui organisent des compétitions sportives et contribuent à consolider l'amitié mais ils ne peuvent pas recevoir de contribution parce que le budget ne le permet pas,
- on peut cependant éventuellement contribuer avec du matériel,

après en avoir délibéré,

décide

- de mandater le Secrétaire général pour informer le Président du Club Sondrio que:
 - l'événement, bien que louable, s'adresse aux membres internes de notre Mouvement et n'a pas une portée internationale destinée à un "public externe",
 - le Secrétariat peut en tout cas contribuer en envoyant, s'il y a lieu, du matériel à remettre aux participants pour donner un signe de notre appréciation,
 - on peut mettre à disposition du matériel promotionnel.

07/23/CP
Ethic Congress – Club Lisbonne

Le CdP,
vu les documents annexés dont on peut déduire que le Panathlon Club de Lisbonne lancera en 2023 sa deuxième édition du Congrès d'éthique, qui en 2022 pourrait compter sur le soutien/participation du District Brésil,
après consultation du Secrétaire Général,
vu la demande de contribution en termes de traduction des jours de travail,
en considérant que:
- plus de 1000 participants, dont de nombreux panathloniens, ont assisté aux sessions,
- cette initiative peut conduire à la création de nouveaux Clubs comme au Mozambique et au Cap Vert,
- le thème de l'éthique est en ligne avec les objectifs du Panathlon International,

après en avoir délibéré,
après consultation du Trésorier,
après consultation du Past-président,

réitéré la nécessité de prêter attention au budget du PI,

décide

- de mandater le Secrétaire général pour contacter Fabio Figueiras, Secrétaire du Club Lisboa et de la Commission d'Expansion pour plus d'informations.

08/23/CP
Contrat Mastro7

Le CdP,
vu le document annexé,
après consultation des présents,

décide

- d'accepter le renouvellement,
- de mandater le Past-président pour faire remettre le contrat à Rapallo en vue de la signature du Président International.

09/23/CP
Projets PI
- demande Gouverneur Zone 01

Le CdP,
vu la demande annexé,
après consultation du Secrétaire Général,
vu la décision 52/21/CP du 23 novembre 2021 ("Subventions pour les activités des Clubs" modifiée en "Subventions pour les projets") adoptée d'abord pour aider les clubs (par des contributions en espèces) à faire face aux difficultés rencontrées pendant la période de pandémie et ensuite (par des contributions matérielles) pour leurs événements,
après en avoir délibéré,

décide

- de réaffirmer que le projet s'adresse aux Clubs,
- de mandater le Secrétaire Général pour informer le Gouverneur de la Région 01 que la liste envoyée avec la Circulaire 01/23, à laquelle il se réfère dans sa communication, comprend un kit "Orateur/Congrès" qui peut également être réservé aux Zones lorsqu'elles organisent leurs propres événements/réunions.

10/23/CP
Remerciements aux Membres

Le CdP,
vu le document annexé,
considéré par le Secrétaire Général que :

- il existe déjà (décision 40/21/CP du 10 septembre 2021) une reconnaissance pour les membres qui ont atteint 50 ans d'appartenance au PI,
- l'un des deux tableaux présentés dans le document annexé fait référence à la proposition contenue dans le Plan Desarrollo,

après en avoir délibéré,
considéré les suggestions de toutes les personnes présentes, qui ont également souligné l'importance du "Chiesa Award", décerné par le Club à un membre pour ses mérites particuliers,
après consultation du Trésorier,

décide

- de remercier le Conseiller international Luis Moreno d'avoir inclus dans le « Plan desarrollo » les reconnaissances réservées aux membres en remerciement de leur fidélité à notre Mouvement

- de confirmer la décision mentionnée dans le préambule concernant la reconnaissance des membres qui ont atteint 50 ans ou plus d'appartenance au PI, qui prévoit l'envoi d'un pin's en argent orné d'un saphir bleu, fabriqué par la société Mastro7, accompagné d'un diplôme,
- que nous sommes en principe enclins à reconnaître davantage les membres à ces échéances :
 - nouveau membre : pin's du PI et enveloppe de bienvenue,
 - 10 ans d'adhésion : diplôme,
 - 25 ans d'adhésion : pin's dédié à concevoir, accompagné d'un diplôme,
- de mandater le Secrétariat général pour demander un devis à la société Mastro7 afin de connaître le coût des pins à délivrer aux membres ayant atteint 25 ans d'appartenance au PI et de faire rapport au prochain CI,
- de déterminer la Non-rétroactivité de cette décision et donc de commencer à partir de l'année 2023 pour la détermination de l'ancienneté,
- de mandater le Secrétariat général pour préparer un schéma avec ces idées pour le soumettre au prochain CI avec le schéma proposé par le CI Luis Moreno pour la résolution finale.

11/23/CP
Clubs Parrains

Le CdP,
vu les documents annexés contenant la demande présentée par le Gouverneur de la Zone 11, Francesco Schillirò, de récompenser les Clubs qui se sont engagés à fonder de nouveaux Clubs (Clubs Parrains) en leur remettant le "Flambeau d'or" par le Président International en guise de reconnaissance, avec l'autorisation de le coudre sur le labarum du Club,
après en avoir délibéré,
ayant considéré la nécessité de confirmer la solidité des nouveaux clubs,
décide
- de féliciter le Gouverneur Schillirò pour cette idée,
- d'envisager de la lier à des objectifs de durée et d'augmentation du nombre de membres, mais de reporter la discussion et la décision subséquente au prochain CI prévu pour les 22 et 23 mars,
- de mandater le Secrétaire général pour inscrire ce sujet à l'ordre du jour du prochain CI.

12/23/CP
Erasmus+Potential Projects 2023

Le CdP,
vu les documents annexés,
vu également la proposition reçue du conseiller international Van Campenhout concernant des projets Erasmus+ que le conseiller lui-même a examinés avec Fabio Figueiras,
en considérant la demande de continuer à travailler avec la même équipe déjà en place avec SAMF également avec les nouveaux projets Erasmus+,
les présents pensent qu'il pourrait s'agir d'une bonne opportunité pour le Panathlon International de rester un partenaire à part entière dans les futurs projets Erasmus+,
après consultation du Secrétaire Général, qui:
 - rend compte du bon travail qu'ils accomplissent avec les chefs d'équipe et le Secrétariat Général dans le cadre du projet Erasmus+ Sport Against Match Fixing (SAMF),
 - cependant, considère que, bien que très représentatif, c'est un engagement lourd pour la Secrétaire qui est déjà très occupé avec SAMF,

après en avoir délibéré,
décide
- d'approuver deux des quatre projets Erasmus+ proposés, à savoir "Compliance4sport" et "Sport against Doping", :

- de considérer que Melody Exhenry, Secrétaire de la Représentation de Lausanne, en raison de son expérience en matière de dopage et de son excellente connaissance des langues, pourrait être associée à l'équipe existante dans le cadre de projets futurs,
- de mandater le Secrétaire général pour prendre contact avec Melody Exhenry pour l'en informer.

13/23/CP
Activité et variation des Clubs – situation des paiements
- fermeture Club Baden
- nouveaux Clubs Caudium et Kaernten-Alpe-Adria
- Club Monza-Brianza

Le CdP,
vu des documents annexés,
vu également le rapport du Trésorier concernant :
- situation des paiements,
- ouverture et fermeture des clubs,
- situation du nombre de clubs dans les districts en fonction de l'entrée en vigueur de la modification des Statuts,
- demande du Club Monza Brianza,

après consultation des participants,
décide
- de prendre acte de ce qui est exposé par le Trésorier et de la clôture positive de l'année 2022 en ce qui concerne la situation des paiements,
- de noter cependant avec regret la fermeture du Club de Baden (Allemagne, membre du DOG), qui est ratifiée avec l'espoir de pouvoir réactiver un nouveau club en Allemagne, en considérant la possibilité de fonder également un club à Strasbourg,
- de prendre acte de l'élection du nouveau Président du District Pérou,
- de prendre note avec satisfaction du début de la procédure d'incorporation des Clubs de :
 - Caudium (Zone 11 Campanie),
 - Kaernten-Alpe-Adria (District Autriche), applaudissant les efforts du Président du District Autriche pour assurer un nombre suffisant de Clubs pour le District,
 - Buenos Aires Norte (Argentine),
- de mandater le Secrétariat Général pour informer les Présidents des Districts du Chili et du Pérou de la nécessité de se conformer aux nouvelles dispositions des Statuts en ce qui concerne les Districts (no. 3 Clubs effectifs) et en particulier :
- au Président du District du Chili,
- au Président du District Pérou avec le Club de Cochabamba l'invitant, d'ici septembre, à régulariser la situation des clubs afin de maintenir le District,
- de féliciter le Président du Club Monza Brianza pour la reprise de l'activité et de reconnaître au Club les paiements excédentaires des années 2019 à 2021.

14/23/CP
- ProjectWork "Ceccotti"

Le CdP,
vu la présentation en annexe,
après consultation du Secrétaire Général,
vu que parmi les nombreux projets présentés dans le cadre du cours "MANAGER POUR L'ETHIQUE SPORTIVE - Former pour éduquer aux valeurs sportives" promu par le DI avec l'Ecole du Sport CONI et réalisé en virtuel, celui d'Andrea Ceccotti, membre du Club Trieste, portait sur le thème des jeunes dans le PI,

vu que cette question devrait être gardée à l'esprit et encouragée pour contribuer aux politiques du PI à l'avenir, en tenant compte de la suggestion du Président,

décide

- de considérer le travail comme excellent,
- de mandater le Secrétaire général pour corriger certaines données inexactes du projet et de les communiquer à Andrea Ceccotti,
- d'approuver la proposition du Secrétaire Général de soumettre :
 - le projet "Ceccotti" au Conseiller International Innocenzi, Délégué à la Jeunesse, pour examen,
 - au CI pour information.

15/23/CP
Lettre du Président Club Lucca

Le CdP,
vu le document annexé et les réflexions exprimées par le Président du Club Lucca,
après en avoir délibéré et après consultation des présents,

décide

- de comprendre le sentiment du Président du Club Lucca mais d'être d'avis que :
 - le Panathlon International n'est pas une autorité qui peut décider,
 - la situation est plus complexe qu'on ne le pense,
 - nous devrions également intervenir dans d'autres situations internationales,
 - l'organisation de ces événements dans des pays qui ne respectent pas les droits de l'homme peut parfois servir à faire passer le message et donc, dans ce cas, à améliorer la situation,
 - dans la revue du PI, qui traite souvent de questions de ce type, tous les membres peuvent s'exprimer,
- de mandater le Président pour répondre en ce sens au Président du club de Lucca, en l'invitant à envoyer un article pour exprimer son appel.

16/23/CP
Calendrier des réunions 2023-AG 2024

Le CdP,
vu la décision 27/22/CI et le document annexé
après consultation du Président,

décide

- de confirmer le contenu de l'annexe, en précisant, le cas échéant, les modalités suivantes :
 - 23 et 24 mars Conseil international en présence à Rapallo du Conseil d'administration de la Fondation PI-D. Chiesa,
 - 20 avril Comité de Présidence, ***en virtuel,***
 - 05 juin Comité de Présidence, ***à déterminer,***
 - 15 et 16 juin Conseil International en virtuel,
 - 30 août Comité de Présidence, ***en présentiel (Milan ou Rapallo),***
 - ***Octobre : Congrès Panaméricain à Guayaquil (ECU),***
 - 9 et 10 novembre Conseil international en présentiel à Rapallo, si aucune invitation des clubs n'est parvenue au Secrétariat général,
- de prendre acte de la modification de la date de l'AG 2024 prévue à Agrigente ***du 7 au 9 juin***.

17/23/CP
Congrès panaméricain - Guayaquil (Équateur), septembre 2023

Le CdP,
vu la décision 04/03/CP d'aujourd'hui,

après consultation du Secrétaire général et du Président, suite à leur participation au dernier Congrès panaméricain en novembre dernier à Cochabamba, concernant l'organisation d'un Comité des Présidents de District à Guayaquil à l'occasion de ce Congrès,
vu que;
- conformément aux Statuts, le Comité des Présidents de District doit être assisté par le Comité de Présidence,
- outre le président et le secrétaire général,
- le Président de la CCSE a presque toujours été présent,
- le vice-président et le Président de la CE étaient également présents lors du dernier congrès panaméricain,
considéré nécessaire de fournir une analyse précise des coûts,
après en avoir délibéré,
après consultation du Trésorier et des participants,
souligné la nécessité, comme par le passé, d'encourager une plus grande participation de tous les membres des clubs européens,
décide
- d'être d'accord et donc de mandater le Secrétaire Général pour vérifier dès à présent :
 - avec le Président du District de l'Equateur la possibilité d'accueillir la réunion et les traductions, ainsi que la connexion via ZOOM,
 - la participation effective des Présidents de District à Guayaquil,
 - une estimation globale des coûts, en vérifiant également les vols des compagnies aériennes et en tenant compte du fait que les présidents des districts d'Amérique du Sud seraient toujours présents, en partie à leurs propres frais,
- de l'ouvrir à leurs frais, comme indiqué dans l'introduction, aux membres européens ayant une programmation touristique supplémentaire,
- d'inscrire le sujet à l'ordre du jour du prochain CI.

18/23/CP
Projet Alpe Adria

Le CdP,
après consultation du Past-président qui informe que le projet en question, présenté par le Gouverneur de la zone 12, M. Perin, au club de Trente :
 - a enfin été réalisé,
 - il permet à tout le monde, même aux sports mineurs, d'accéder à un très grand réseau de communication grâce à un système dans lequel un simple e-mail dans sa propre langue est automatiquement traduit dans les autres langues des pays des zones concernées et une équipe éditoriale évalue les canaux d'envoi des nouvelles,
 - pourrait également avoir un fonctionnement très intéressant pour les clubs, car la plateforme mettrait en relation différents groupes de différentes natures,
après consultation des présents,
décide
- d'approuver la proposition du Past-Président de le relier, dès que possible, au système d'information du PI, en tant que valeur ajoutée et outil de communication très important pour faire connaître le Panathlon International dans une zone étendue et augmenter la constitution de nouveaux Clubs,
- de mandater le Secrétaire Général pour contacter le Gouverneur de la Zone 12 Perin pour vérifier comment procéder à la connexion et faire un rapport au prochain CI.

19/23/CP
Semaine internationale de la voile - Naval Academies Regatta 2023 - Livorno

Le CdP,

vu le document annexé
vu également par la Vice-présidente que l'Académie navale de Livourne, organisatrice des régates en question, a aussi demandé pour cette année 2023 :
- la concession d'un patronage,
- des cache-nez en microfibre bleu/noir ou blanc avec les logos du PI et de l'Académie navale,
- vu qu'en 2022, la présence de membres de clubs locaux sur un stand spécialement organisé a permis a beaucoup de jeunes de participer,
après consultation du Trésorier,
décide
- d'accorder le patronage,
- de mandater le Vice-président pour se renseigner sur le nombre nécessaire et le secrétariat général pour vérifier le coût des cache-cols en microfibres.

20/23/CP
Initiative du Club Agro Romano pour le tremblement de terre en Turquie et en Syrie

Le CdP,
vu la communication reçue de Marcello Marrocco à ce sujet,
après en avoir délibéré,
décide
- de remercier Marcello Marrocco et de féliciter son Club pour l'engagement, la disponibilité, l'attention et le dévouement qu'il réserve également à ces calamités qui touchent des milliers de personnes, avec un service qui sera certainement utile,
- d'être le porte-parole que le Panathlon International n'est pas habilité à ce genre d'intervention, étant donné que dans ces territoires il n'y a pas de Clubs du Panathlon International et qu'il ne peut pas intervenir pour tous les événements de ce genre qui se produisent dans le monde.

21/23/CP
Demande de diffusion d'initiative de paix

Le CdP,
après consultation du Secrétaire général,
vu la communication reçue par le gouverneur de la Zone 02, Attilio Belloli, en faveur de la cycliste Laura Morelli qui, en tant qu'ambassadrice de la paix, prévoit de parcourir à vélo le trajet de Milan à Lviv (UKR) afin de transmettre ce message également par le biais du sport,
vu également que le Panathlon aurait dû agir en tant qu'intermédiaire avec les réalités panathloniennes présentes sur le territoire en favorisant, lorsque des clubs individuels pourraient être intéressés, leur présence à l'arrivée de l'étape et/ou aux initiatives qui seraient organisées à chaque lieu d'arrivée,
après en avoir délibéré,
après consultation des présents,
décide
- de souligner que, après avoir vu les étapes, les Panathlon Clubs concernés seraient en majorité sur le territoire italien,
- de louer la valeur de l'initiative mais d'être d'avis de ne pas rendre responsables les Clubs qui, vraisemblablement, pour 2023 ont déjà composé le calendrier des rendez-vous,
- de mandater toutefois le Secrétariat Général pour informer Mme Morelli (avec copie au Gouverneur Belloli) du contenu de cette décision et des adresses e-mail des Clubs présents sur le parcours, afin qu'elle puisse les contacter directement.